

Pont Charles de Gaulle – Collecte et traitement des eaux pluviales dans le cadre de l'aménagement du carrefour de Verdun

Fin 2007, le Conseil général a engagé la réflexion pour répondre à la demande de la Ville de Blois de mettre fin aux rejets d'eaux de ruissellement non traitées du pont Charles-de-Gaulle dans la Loire à proximité du point de captage de son usine des eaux.



Une démarche partenariale

Le Département a recherché les meilleures solutions avec ses partenaires :

L'État (direction départementale des territoires, services eau et biodiversité et prévention des risques) et la Ville de Blois.

Dans une démarche de développement durable, il a finalement décidé d'aller au-delà de la demande de la Ville de Blois et de traiter la totalité des eaux de ruissellement du pont avant rejet dans le milieu naturel.

Un dispositif d'assainissement complet

La solution retenue consiste à récupérer les eaux de pluie par les 36 avaloirs existants et par 50 avaloirs supplémentaires, répartis sur toute la longueur des chaussées, soit 400 mètres. L'évacuation de l'eau est assurée à l'intérieur des caissons de béton par des canalisations en PVC, vers la rive droite (du côté de Vineuil).

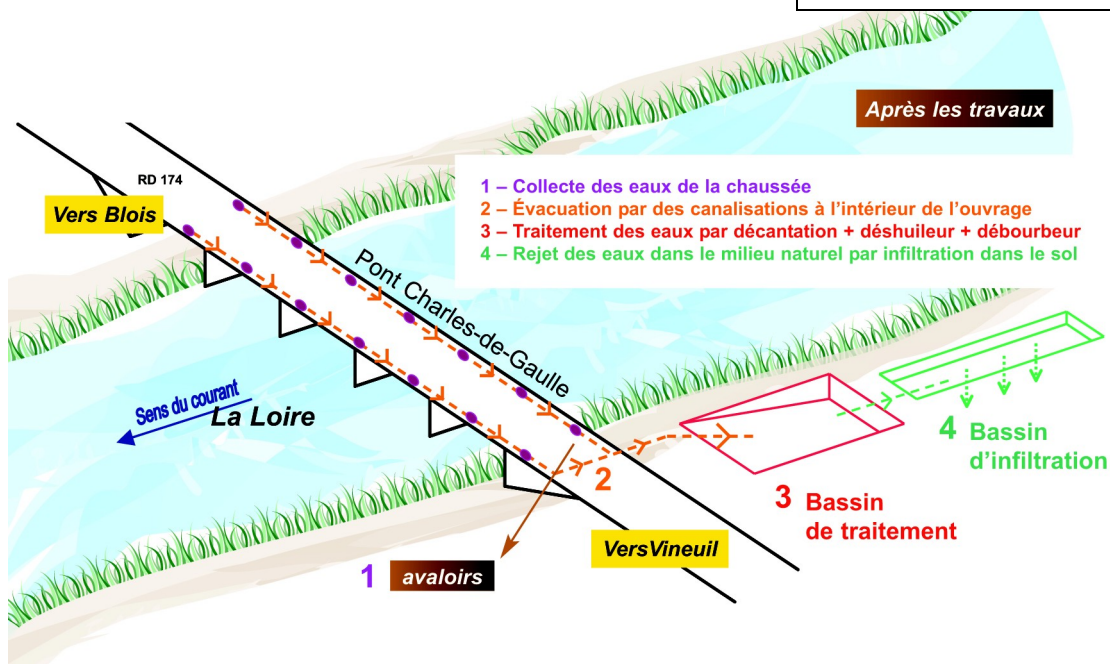
Les eaux de pluie sont ensuite récupérées dans un bassin de rétention qui sera construit, pour être traitées.

Elles sont d'abord décantées afin de dissocier les particules de boues les plus importantes. Ensuite, elles sont épurées à l'aide d'un décanteur déshuileur, qui filtre les huiles et hydrocarbures.

Enfin, elles sont rejetées vers le milieu naturel grâce à un bassin d'infiltration.



Actuellement les eaux de ruissellement sont rejetées directement dans la Loire.



Un financement partagé

Le coût des travaux s'élève à 1M d'euros. Le financement est assuré par l'État (27.5%), la Région (27.5%), le Département (22.5%) et Agglopolys (22.5%).

Après consultation, c'est l'entreprise DEHE TP de Vineuil qui a été retenue

Un minimum de perturbations

Les travaux ont commencés le 21 juin et se termineront mi-aout 2010.

Seules les interventions de reprise des avaloirs d'eaux pluviales sur les chaussées entraineront une gêne pour la circulation durant environ 3 semaines, de mi-juillet à début aout. Pendant cette période, la voie lente de chacune des deux chaussées sera réservée aux travaux, la circulation se fera uniquement sur une seule voie (voie rapide).

Afin de préserver le maximum de fluidité aux heures de pointe, les travaux seront neutralisés de 7 h à 9 h 30 dans le sens Vineuil- Blois, et de 16 h à 18 h 30 dans le sens Blois-Vineuil.

La circulation des poids lourds est maintenue.